

Projet d'action des commerçants

Les UCIA auront bientôt leur club

D'ici peu (fin 2005 ou début 2006), la création d'un club regroupant les UCIA de l'arrondissement concrétisera la nouvelle dynamique des commerçants. Une logique fédérative qui s'inscrit, comme l'a souhaité la CCI et les acteurs locaux, dans le cadre de la redynamisation du commerce de proximité.

L'appel a été entendu

Depuis près d'un an, la CCI Alès-Cévennes et les institutions locales incitent les Unions des Commerçants Indépendants et des Artisans à se fédérer pour répondre d'une seule voix aux enjeux de la redynamisation des bourgs et des centres-villes.

Et oui, pour les candidatures aux FISAC comme pour les aides accordées par le plan de soutien au commerce de proximité (cf. Synergies Juin-Juillet), les règles sont claires et identiques : c'est uniquement en mutualisant leurs moyens que les UCIA obtiendront de nouveaux outils de développement performants.

L'appel a été entendu, les UCIA sont désormais prêtes à s'engager dans une démarche solidaire et constructive en se regroupant au sein d'un même club.

Un travail de rassemblement piloté par le COS Commerce

En décembre 2004, quand le COS Commerce* a commencé ses premières visites auprès des UCIA, l'intérêt de se regrouper pour faire cause commune — et postuler ville par ville aux FISAC — ne faisait pas encore tout à fait l'unanimité. Pourtant la plupart des commerçants souhaitait déjà bénéficier d'une structure commune pour échanger leur expérience pratique.

Au fil des rencontres, l'idée a fait depuis beaucoup de chemin... Il faut dire aussi qu'en cours de route, la campagne *Commerçants, l'énergie de tout un pays* et le plan de soutien annoncé dans la foulée ont fortement sensibilisé tout le monde au sujet.

Ainsi, récemment, les UCIA ont formulé une demande commune auprès de la CCI pour les aider à se structurer. Les enjeux à atteindre sont clairs pour tous : il s'agit de maintenir ou de développer l'activité commerciale des sites géographiques, et non d'augmenter directement le chiffre d'affaires de chaque commerçant.

Venez participer à la réunion de novembre pour définir les priorités du club

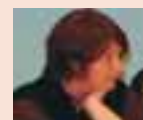
Avant la fin du mois de novembre, la CCI organisera un groupe de réflexion avec l'ensemble des UCIA et les élus du COS Commerce pour déterminer les axes de travail et le programme d'actions de leur futur club. Si les priorités proposées sont décidées à l'unanimité, le club des UCIA sera créé avant la fin de l'année 2005.

Contact CCI Pôle Commerce, Tourisme et Services
aux particuliers - 04 66 78 49 49

**(Comité d'Orientation Stratégique pour le Commerce)*

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Réunion avec l'UCIA de Saint-Jean du Gard



Sylvie Jullian, présidente de l'UCIA de Saint-Jean du Gard

Présentés aux commerçants de Saint-Jean du Gard le 17 octobre, les résultats de l'enquête menée sur leur territoire par l'Observatoire du Commerce de la CCI vous seront commentés lors de notre prochaine parution, début 2006. En attendant, cette rencontre a été l'occasion de connaître les idées et les suggestions des entrepreneurs locaux souhaitant redynamiser l'appareil commercial de cette ville de 2.563 habitants.

Réunion avec l'UCIA de la Grand'Combe



De gauche à droite : Denis Aigon (maire de La Grand'Combe), Olivier Colomb (directeur général de la CCI Alès - Cévennes), Patrick Astier (vice-président de la Communauté de Communes du Pays Grand Combien), Denis Plantier (président UCIA La Grand'Combe)

Le 24 octobre, une rencontre tripartite entre les représentants de l'UCIA de la Grand'Combe, de la Mairie et de la CCI a permis de faire le point sur l'activité locale. Le diagnostic de cette ville est prévu du 21 au 25 novembre 2005 avec les enquêteurs du CEFAC (Centre de Formation des Assistants techniques au Commerce). Les résultats de l'étude permettront de fixer les axes de redynamisation du commerce Grand'Combien.

Contact : CCI, Pôle Commerce, Tourisme et Services aux Particuliers - 04 66 78 49 49

Les unions de commerçants (hors associations de rue et de quartiers)

UCIA d'Alès

Présidente : Christel Fraisse
Tél. : 04.66.52.15.80
Port. : 06 16 76 76 97.
Fax. : 04.66.52.00.96

UCIA de Barjac

Présidente : Arlène Liotard
Tél. : 04.66.24.56.93
Port. : 06.81.07.35.85

Amicale du Commerce Bessegeois

Président : Christophe Grillier
Tél. : 04.66.25.29.07

UCIA de la Grand'Combe

Présidente : M. Plantier
Tél. : 04.66.34.06.39.
Fax. : 04.66.55.77.72

UCIA de Génolhac

Président : Jean-Marc Puchot
Tél. : 04.66.61.22.98

UCIA de Salindres-Rousson

Président : Olivier Saint Martin
Tél. & fax. : 04.66.85.88.88.

UCIA de Saint-Ambroix

Président : Yves Chauvet
Tél. & fax. : 04.66.24.12.04.

UCIA de Saint-Christol-les-Alès

Président : Jean-Claude Lacombe
Tél. & fax. 04.66.60.70.28

UCIA de Saint-Jean du Gard

Présidente : Sylvie Jullian
Tél. : 04.66.85.16.69
Port. : 06.81.47.80.39

Assoc. des Commerçants et Artisans de Saint-Martin de Valgalgues

Président : David Trento
Tél. 04.66.56.56.89

UCIA d'Allègre-les-Fumades

Présidente : Karine Saint Étienne
Tél. 04.66.54.00.58

Qu'est qu'une UCIA ?

Union de Commerçants, Industriels et Artisans, l'UCIA est une structure de type associative constituée pour représenter et défendre localement les intérêts de ses adhérents et pour promouvoir le tissu économique local.

Quelles sont les interactions entre la CCI et les UCIA ?

La CCI Alès-Cévennes s'appuie en relais local sur les UCIA pour mettre en œuvre une stratégie visant à développer et pérenniser l'activité économique, en particulier commerciale (exemple : montage des plans FISAC).

GESTION COLLECTIVE

**"Alès Cœur de Ville",
un nouvel outil
au service du tissu
commercial**

Née officiellement le 29 juin 2005, l'association de gestion collective du centre-ville, *Alès Cœur de Ville* réunit tous les représentants des acteurs locaux concourant à la vitalité du commerce et de l'artisanat alésien : Ville d'Alès, CCI, UCIAA... Association non-lucrative, cet outil s'inscrit dans une logique économique nouvelle, en phase avec les mutations actuelles du commerce de proximité. C'est également un des derniers critères indispensables pour les candidatures aux FISAC et aux plans de dynamisation du commerce (cf. Synergies n°3, p.8). En attendant le verdict ministériel pour l'obtention de ces aides, *Alès Cœur de Ville* sert d'interface entre structures publiques et privées. Ses objectifs : promouvoir le développement du tissu commercial alésien, favoriser la communication entre professionnels et inciter de nouveaux acteurs économiques à s'implanter en cœur de ville.

Contact : Eric Granel, président de l'association Alès Cœur de Ville, 3 rue Michelet, 30100 Alès.

VIE ASSOCIATIVE

**Bienvenue à l'UCIA
d'Allègre-les-Fumades**

Créée le 12 septembre lors d'une assemblée extraordinaire regroupant à la Maison de l'Eau une quinzaine de personnes dont M. Parist (Conseil Général du Gard) et Paul Velthuisen (membre et représentant de la CCI), l'UCIA d'Allègre-les-Fumades est prête à promouvoir activement le commerce local. Présidée par Mme Karine St-Etienne, l'UCIA a émis 5 propositions pour la prochaine saison : création d'un panneau "qui fait quoi" à l'entrée d'Allègre, animation *fête des mères* le temps d'un week-end aux Thermes des Fumades, mise en place d'un marché hebdomadaire de juin à août et pour couronner la saison, le *marché de la lune*, une manifestation estivale insolite où seront promus les produits du terroir, un soir de pleine lune. Une idée qui ne manque pas de chien, tout comme la reprise de la foire canine qui viendra clore ce festival d'opérations commerciales.

Contact : M. Bonventre (vice-président) UCIA d'Allègre-les-Fumades 04 66 54 08 08

Commerce de proximité Alès, ville-test citée en exemple dans "Commerce Magazine"

Le saviez-vous ? Seules vingt villes ont eu la chance d'être sélectionnées par le ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat pour mener diverses expérimentations en faveur du commerce de proximité.

Parmi ces vingt villes-pilotes figurent Alès et son projet VRAI.

Un événement dont Commerce Magazine s'est récemment fait l'écho.

Retour sur un reportage où témoigne la présidente de l'UCIA d'Alès et l'un des consultants mandatés par la CCI.

Flash-back sur l'effet booster du printemps

Lancée au début du mois de mars avec l'aide des CCI et des collectivités locales, la campagne de communication "*Commerçants, l'énergie de tout un pays*" a très bien rempli ses objectifs et fait encore parler d'elle, comme ont pu le constater les lecteurs de *Commerce Magazine*.

À la rubrique "Tendances", *Commerce Magazine* (n° 67) revient sur l'effet médiatique de cette action collective destinée à valoriser le talent des commerçants et le plan de redynamisation mis en place à leur attention.



Christel Fraisse, porte-parole des 400 commerçants alésiens

Surprise ! Pour donner du pep's à son article, Anouk Rebel, rédactrice en chef de *Commerce Magazine*, est allée directement interviewer la première représentante des commerçants d'une des vingt villes qui ont joué le jeu lors du lancement de la campagne, à savoir Christel Fraisse, présidente de l'UCIA d'Alès !

Commentaire de Christel Fraisse à propos des actions de communication déployées sur le terrain, notamment dans le centre-ville alésien : *Cela fait du bien, on se sent moins seul à se battre pour l'engouement des clients envers les commerces de proximité (...). Cette mobilisation a suscité l'intérêt et le dialogue.*

Alès dans le VRAI, un projet commenté par Pierre Creuzet

Passant en revue les chiffres clés, les évolutions et les tendances du commerce de proximité, l'article de *Commerce Magazine* se termine par un encadré sur le VRAI (Visio Relais des Artisans Intranauts), une expérimentation à venir dans le cadre du plan de redynamisation du commerce de proximité.

Et qui commente le projet VRAI d'Alès ? Pierre Creuzet, le président de l'institut du développement économique des cœurs de ville, mandaté par la CCI Alès-Cévennes.

L'enjeu est de *parvenir à communiquer en réseau entre tous les acteurs du commerce pour gagner en informations et en efficacité (...). L'objectif est aussi de leur fournir un outil efficace de communication avec leur clientèle : nous réfléchissons à un site Internet, en plus de l'intranet (...). Intranet commerçants & vitrine interactive pour les chalands : le projet VRAI devrait voir le jour très prochainement. Une initiative à suivre dans le prochain Synergies.*

Contact CCI Pôle Commerce, Tourisme et Services aux particuliers - 04 66 78 49 49

NB : *Commerce Magazine*, "le magazine du commerce indépendant et organisé" est édité à 22.000 exemplaires par Action Commerciale SA, 56 rue de Paris, 92771 Boulogne-Billancourt Cedex.

Gastronomie et produits du terroir

Miam 2005, un salon alléchant pour plus de 8 000 visiteurs

Organisée par la CCI du 18 au 20 novembre, la 13^e édition du MIAM réunit 75 exposants, de nombreux espaces de restauration et — cerise sur le gâteau — 11 rendez-vous pour voir en direct chefs cuisiniers, maîtres pâtisseries et chocolatiers réaliser leurs recettes. Une invitation à la découverte avec, en invité d'honneur, l'île de la Réunion.

Près de 9.000 visiteurs sur 3 jours

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 novembre, le Parc des Expositions met les petits plats dans les grands pour la 13^e édition du salon de la gastronomie et des produits du terroir. Destiné à promouvoir le savoir-faire des producteurs & artisans d'ici et d'autres territoires de France, le MIAM met généralement en appétit 8 à 9000 visiteurs du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Hérault. Des gourmands, des curieux et une grande fourchette de professionnels de la restauration.

75 exposants spécialisés

Le premier ingrédient qui fait le succès du salon, c'est la qualité de l'offre des exposants spécialisés dans

les produits à déguster et à emporter : des confectios cévenoles (châtaignes et dérivés, jus de pomme, miels...), des spécialités gardoises (huile d'olive, carthagène, vins de pays...) et des traditions d'ailleurs (salaisons, bières artisanales, fromages...). Ajoutez à cela des experts en épicerie fine, arts de la table, décoration & cadeaux et vous obtenez déjà de quoi séduire un large public.

En direct, les recettes des chefs...

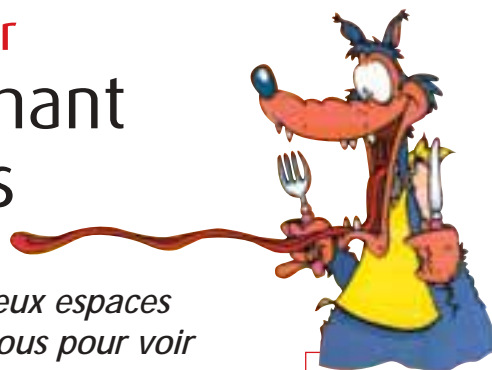
Le deuxième ingrédient déclencheur de succès, c'est la possibilité de voir en direct, vendredi et samedi, des chefs cuisiniers gardois, des maîtres pâtisseries et des chocolatiers élaborer des mets gourmets sur l'espace central aménagé en atelier de cuisine. Cette année, une dizaine de grands noms se prêtent à l'exercice, dont — samedi à 15h00 — M. Serge Chenet, meilleur ouvrier de France (une étoile au Michelin ; Hostellerie le Prieuré à Villeneuve-lès-Avignon).

8 espaces de restauration

Pendant 3 jours, midi et soir, 8 lieux de restauration permettront de varier les plaisirs : gastronomie régionale, canards de Farelle, charcuteries & foie gras, produits de la mer, spécialités de la Drôme, de la Bretagne, du Maghreb et de la Réunion.

Invité d'honneur : l'île de la Réunion

Cette année, le MIAM invite aussi à la découverte d'un territoire francophone étonnant : l'île de la Réunion. Venez voguer entre l'étal de légumes et fruits locaux, le banc de la route des épices, l'étal de fleurs tropicales, l'aire de restauration créole et le comptoir voyage & tourisme. Dépaysement garanti !



Horaires

Vendredi 18 et samedi 19 :
de 10h à 22h

Dimanche 20 novembre :
de 10h à 19h

Entrée générale

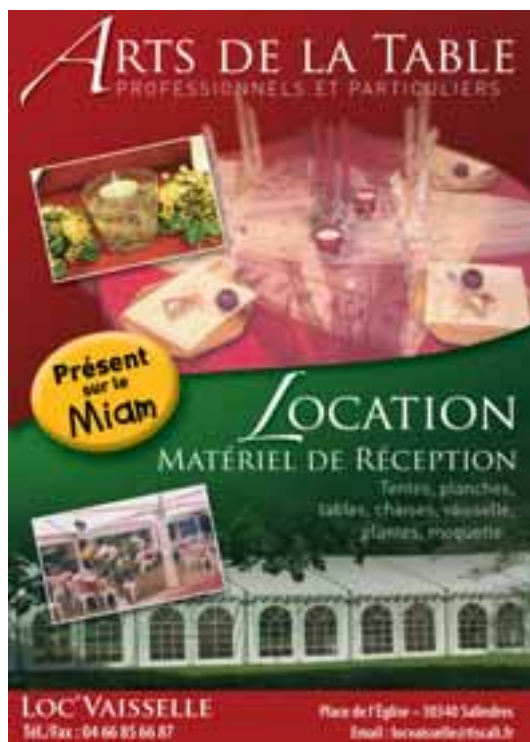
3€ (gratuit pour les - de 12 ans)
Gratuit après 19h.

Inauguration

Vendredi 18 à 11h00,
inauguration du MIAM,
en présence de M. André
Daguin, Président de l'Union
des Métiers et des Industriels
de l'Hôtellerie.

11 invités de renom

- Michelle Gache, *Pâtisserie Vallon* (Alès), vendredi de 14h à 19h ;
- Alain Reymond, *Auberge de St-Hilaire* (St-Hilaire de Brethmas), vendredi à 15h ;
- Jean-Michel Nigon, *Les Jardins du Sud* (Nîmes), vendredi à 16h30 ;
- Michel Gomy, *Hôtel Balme* (Villefort), vendredi à 18h ;
- Florent Frizon & Bruno Victoria, *Boulangerie Frizon* (St-Martin de Valgalgues) & *Pâtisserie Victoria* (Alès), samedi de 14 h à 19h ;
- Serge Chenet, *Hostellerie Le Prieuré* (Villeneuve-les-Avignon), samedi à 15h ;
- M. David (île de la Réunion), samedi à 16h ;
- Jean Chevallier, *Le Riche Hôtel* (Alès), dimanche à 15h ;
- Joffrey Fesquet, *la Fleur de Thym* (St-Christol-les-Alès), dimanche à 16h ;
- Christian Achour, *Auberge Les Trois Barbus* (Généralgues), dimanche à 17h.



Contact CCI Stéphane.fourdrigniez@ales.cci.fr

DEMARCHAGE ABUSIF

Ne vous laissez pas piéger !

Commerçants et artisans, méfiez-vous des démarcheurs soi-disant mandatés par une institution publique pour une offre d'insertion dans un annuaire professionnel. Soyez très vigilants, demandez toujours conseil auprès de nos services ou de votre conseil juridique. Ne signez aucun document sans vous être parfaitement informé des conditions de vente : votre acceptation vous engage et peut se solder par de lourdes déconvenues. Même pour une soi-disante demande de documentation gratuite par fax, votre signature peut avoir des conséquences pénibles, voire dramatiques. Et pour un contrat de vente déguisé ou non, n'oubliez jamais que le délai légal de rétractation avant 7 jours ne s'applique que très rarement aux entrepreneurs... Pour vous sensibiliser à ces risques, les CCI d'Alès, de Montpellier et de Perpignan ont réalisé un document collectif d'information. Procurez-vous en un exemplaire, la demande est gratuite et réellement sans engagement de votre part !

Contact : CCI, Pôle Commerce, Tourisme et Services aux Particulier - 04 66 78 49 49

Signature électronique Avec la CCI et ChamberSign, échangez en toute confiance !

Depuis le 22 septembre, la CCI Alès-Cévennes est accréditée pour délivrer des certificats de signature électronique "ChamberSign". Bienvenue dans le monde de la dématérialisation et des déclarations numériques.

Qu'est-ce qu'un certificat de signature électronique ?

Il s'agit d'un outil d'authentification pour sécuriser les échanges électroniques des entreprises avec les services de l'administration en ligne.

C'est une "carte d'identité électronique" qui contient différentes séries d'informations comme le nom, prénom, service et fonction du titulaire, le nom et numéro de SIRENE de l'entreprise qui l'emploie, la signature électronique (validité, longueur des clés...), le nom de l'autorité qui a émis le certificat et l'autorité de certification.

Ce certificat sert à :

- authentifier une personne et garantir l'intégrité des documents ;
- rendre les documents non répudiables ;
- donner aux documents électroniques une valeur juridique.

Quelles en sont les applications ?

Depuis 2001 et l'obligation de télédéclarer la TVA en ligne pour certaines sociétés, les entreprises ont l'opportunité de dématérialiser un grand nombre de procédures de manière sécurisée avec l'État ou les collectivités.

Qu'il s'agisse de contrats ou de commandes, échanger via Internet est aujourd'hui indispensable au développement de l'entreprise ou de la collectivité. Les certificats de signature électronique permettent d'établir de manière fiable le lien entre une signature numérique, une personne et une organisation.

- En voici quelques applications concrètes :
- TéléTVA : déclaration et règlement de la TVA par Internet ;
 - Marchés publics : réponses à des appels d'offres par voie électronique ;
 - Téléc@rte Grise : déclaration d'achat et de cession de véhicules, carte grise des cyclomoteurs neufs...

- Ducs-Edi : déclaration et règlement de cotisations par e-mail ;
- Net Entreprises : déclaration sociale effectuée via le portail Net-entreprises ;
- Compte fiscal : consultez vos déclarations, suivez vos paiements, vos créances et vos remboursements de crédits de TVA, déclarez votre TVA, payez en ligne vos impôts...
- Dématérialisation des factures et des courriers (lettre simple, courrier recommandé) ;
- Sécurisation des courriers électroniques et des accès aux sites ;
- Accélération des signatures de documents (contrats, bons de commande, congés...).

Comment procéder pour obtenir un certificat ?



- 1) connectez-vous au site de ChamberSign (www.chambersign.fr) ;
- 2) remplissez votre demande en ligne — après vérification des paramètres techniques ;
- 3) envoyez votre dossier à la CCI Alès-Cévennes,
- 4) venez retirer personnellement le certificat électronique (disponible sous 48 heures après la demande en ligne) ;
- 5) installez votre certificat sur votre ordinateur, il est immédiatement opérationnel : vous pouvez dès maintenant échanger en toute confiance.

NB : le projet de loi de finances 2006 prévoit pour toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires atteint 1,5M€, l'obligation de déclarer et payer la TVA par télétransmission.

Les tarifs

Fiducio Logiciel : abonnement annuel de 80€ HT

Fiducio sur clé USB : 80€ HT par an + 50€ HT pour la clé USB cryptographique (la 1^{re} année)

Fiducio sur carte à puce : 80€ HT par an + 80€ HT pour le lecteur de carte à puce USB (la 1^{re} année)



Pour en savoir plus :

<http://www.chambersign.tm.fr>

Contact CCI Pôle Information - 04 66 78 49 49 - eric.olewski@ales.cci.fr

TéléTVA

Déclarer et payer la TVA par internet

Simple, rapide et sûr, TéléTVA permet de déclarer sa TVA, de la payer et d'obtenir un remboursement de crédit de taxes en moins de 30 jours grâce à un échange informatique unique intégrant dans le même message une déclaration et un ordre de paiement.

En retour, TéléTVA vous confirme la réception de votre déclaration et la prise en compte de votre paiement. Pratique !

TéléTVA est accessible sur le site de Direction générale des impôts : www.impots.gouv.fr

Une procédure facile et rapide

TéléTVA ne requiert aucune compétence ou savoir-faire particulier. L'équipement requis est adapté au niveau d'équipement informatique et à l'organisation comptable des usagers (micro-ordinateur de type PC équipé d'un navigateur Internet Explorer 5.5 ou Netscape 4.75).

La procédure de télé règlement est par ailleurs facile à mettre en œuvre. Vous désignez le ou les comptes sur lesquels sera prélevée la somme à régler à la date d'échéance (y compris lorsque votre déclaration est envoyée avant cette date). Ce mode de paiement se substitue au virement bancaire ou au paiement par chèque.

Deux actions préalables simples**1) L'acquisition d'un certificat numérique**

Les adhérents à TéléTVA désireux d'utiliser cette procédure doivent en premier lieu se procurer un **certificat numérique** auprès d'une autorité de certification. La liste de ces certificats est disponible sur le site www.impots.gouv.fr.

Vous pourrez utiliser ce certificat pour des échanges électroniques avec d'autres partenaires tels l'URSSAF, le service Téléc@rteGrise, le portail des déclarations sociales Net Entreprises, la dématérialisation des marchés publics....

NB : la CCI Alès-Cévennes, organisme de certification référencé, peut vous donner toutes informations utiles en la matière.

2) Le formulaire de souscription

Le formulaire de souscription est disponible sur le site www.impots.gouv.fr [Rubrique Professionnels / Déclarer sa TVA sur internet / Je m'abonne]. Les entreprises choisissant cette procédure doivent le

télécharger sur le site et le compléter. Il suffit de déposer ce document dûment complété auprès de la recette des impôts dont dépend l'entreprise pour le paiement de la TVA.

Des gains de trésorerie ?

TéléTVA s'inscrit dans un vaste mode d'échanges dématérialisés entre votre entreprise et ses partenaires (clients, fournisseurs, banque, administrations). Un document (bon de commande, facture, courrier, déclaration ...) nécessite d'être imprimé, mis sous enveloppe, timbré, posté (tout cela représente du temps donc de l'argent) alors qu'un simple clic suffit désormais à le transmettre à son destinataire en temps quasi réel avec la même valeur juridique. Par ailleurs la TVA due n'étant prélevée qu'à la date d'échéance, vous ne procédez à aucune avance de trésorerie et vous n'avez plus à anticiper le virement bancaire et à en supporter le coût.

Les échanges sont sécurisés

Les échanges via Internet requièrent des solutions de sécurité adaptées aux réseaux ouverts. La signature électronique assortie d'un certificat est personnelle et vous garantit l'authentification des internautes (je sais avec qui je communique), et l'intégrité des messages envoyés (le document est bien conforme à l'original signé). Le chiffrement (ou cryptage) garantit la confidentialité des échanges (je sais qui peut voir le document).

Pierre Desclaux, correspondant local en charge du dossier des téléprocédures à la Direction des services fiscaux du Gard, est à votre disposition pour toutes les informations que vous jugerez nécessaires.

Contact Pierre Desclaux, Direction des services fiscaux du Gard
04 66 87 87 14 - pierre.desclaux@dgi.finances.gouv.fr

FISCALITE ATTRACTIVE**Mettez votre PME au vert**

Les entreprises nouvelles (soumises au régime *réel* de plein droit ou par option) qui s'implantent en ZRR (Zone de Redynamisation Rurale) entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2009 peuvent bénéficier d'un allongement de la période d'exonération de l'impôt sur le bénéfice (IR ou IS) :

- exonération totale durant 60 mois (au lieu de 48 mois),
- abattement de 60% pour les 5 périodes suivantes de 12 mois,
- abattement de 40% pour les 6^{es} et 7^{es} périodes de 12 mois,
- abattement de 20% pour les 8^{es} et 9^{es} périodes de 12 mois.

Ainsi, pour les PME qui s'engagent à maintenir leur activité en ZRR pendant 5 ans, l'allègement dégressif d'impôt sur le bénéfice s'étend sur 168 mois. Ces dispositions s'appliquent sous condition de demande préalable et avis auprès des Services Fiscaux du Gard.

Contact : CCI, Pôle Création Transmission d'Entreprise.
04 66 78 49 49

DEROGATION

**Ouverture
exceptionnelle
de 5 dimanches par an
pour le commerce
alésien**

À la demande de la Mairie d'Alès, une réunion a été organisée à la CCI le 2 septembre dernier avec l'UCIA d'Alès, les syndicats professionnels et les représentants de la grande distribution. Conformément à l'article L 221-19 du Code du Travail qui admet la suppression de l'obligation de fermeture dominicale pour un maximum de 5 dimanches par an, les professionnels alésiens ont proposé aux élus les dates d'ouverture suivantes :

- dimanche 4 décembre 2005,
- dimanche 11 décembre 2005,
- dimanche 18 décembre 2005,
- 1^{er} dimanche des soldes d'hiver,
- 1^{er} dimanche des soldes d'été 2006,

Un arrêté municipal sera très prochainement publié pour confirmer la décision de la collectivité.

**Contact : CCI, Pôle Commerce,
Tourisme et Services aux
Particulier - 04 66 78 49 49**

PFIL GARD ITINIATIVE

**Coup de pouce aux
créateurs-repreneurs**

Porteurs de projets de création-reprise d'entreprise, contactez la CCI pour bénéficier d'un prêt PFIL à taux 0%. Trois nouvelles sociétés ont récemment profité de ce système d'aide :

- Henri Gouny, repreneur du Camarçais avec un prêt PFIL de 12 000€, a ouvert au 1^{er} octobre *L'Atelier des Saveurs*, un restaurant entièrement refait à neuf, au 16 faubourg de la Rochebelle à Alès (réservation : 04 66 86 27 27) ;
- bénéficiaire d'un prêt PFIL d'un montant équivalent, M. Dubus a inauguré le 15 octobre, au Rieu, la gérance de *Cévennes Primeurs*, nouveau commerce de proximité ;
- 12 000€ de prêt à taux 0% ont été également accordés à J. Becerra, repreneur de *La Bouffarde* à Saint-Ambroix, un commerce d'articles pour fumeurs et de bimbeloteries qu'il compte recentrer sur des produits "tourisme". L'ouverture est prévue au 1^{er} janvier 2006.

Bon vent et longue vie d'entreprise à ces 3 créateurs inspirés et rigoureux !

**Contact : CCI, Pôle Création
Transmission d'Entreprise.
04 66 78 49 49**

Animation commerciale d'Alès La "Cévenne provençale", thème festif de Noël

*Pour les fêtes de fin d'année,
l'UCIA d'Alès organisera,
en partenariat avec la CCI et la municipalité,
un vaste programme d'animations
sur le thème des traditions provençales
en Cévennes. Parades, saltimbanques, joyeux lutins...
De quoi réjouir petits et grands,
si tout le monde joue le jeu !*

**Santons & senteurs provençales pour
le grand marché de Noël**

Pour les animations qui se dérouleront du 7 au 24 décembre 2005, l'UCIA d'Alès s'est inspirée des traditions provençales vécues en Cévennes, un thème régionaliste qui devrait plaire au plus grand nombre — les alésiens mais aussi les résidents secondaires qui viennent de plus en plus souvent réveiller sous nos cieux, loin des grandes métropoles... En partenariat avec les institutions locales, les festivités débiteront par le marché de Noël en cœur de ville, première animation regroupant une quarantaine de chalets où les visiteurs trouveront mille et un cadeaux d'art et d'artisanats, ainsi que des produits du terroir inspirés des coutumes provençales.

**Au fil des rues,
des parades enchanteresses**

Pour émerveiller les enfants et valoriser le marché de Noël, toute une série d'événements rythmeront le mois de décembre : parade provençale, défilés des saltimbanques puis des joyeux lutins, parade magique du Père Noël...

**Dans toute la ville,
des animations permanentes**

Durant ces festivités, des animations permanentes jaloneront aussi le centre-ville pour le plus grand

plaisir des petits : le projet prévoit en effet la reconstitution d'une ferme animalière et la création de la maison du père Noël. À proximité de ces deux attractions : le carrousel, grand manège des fêtes de fin d'année.

Le jeu en vaut la chandelle...

Pour mener à bien ce grand programme festif, la CCI et la Mairie d'Alès financeront une grande partie de l'opération mais le projet ne sera possible que si chaque commerçant joue le jeu et apporte sa contribution financière, même modique. Nous comptons tous sur votre adhésion à cette manifestation d'envergure pour créer un événement retentissant auprès des consommateurs alésiens. Que les fêtes soient belles, tout le monde en profitera !

**Contact CCI
Pôle Commerce,
Tourisme et Services
aux particuliers
04 66 78 49 49**

